

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2017

+ Chiffre d'affaires du mois de Septembre 2017 et informations Sociétés

	%R/P	%N-1
Paris Est	-2,9	-2,3
DO IDF	-2,3	-2,5

- Changements de directeurs dans la Région de Mr Rispal:
 - Le Directeur de Vitry sur Seine prends le magasin de Bailly Romainvilliers et est remplacé par le directeur de St Maurice.
 - L'ancien directeur de Tremblay (magasin passé en LG en Juin) va à St Maurice.
 - Le directeur de Bussy St Georges va à St Soupplets, il est remplacé par le directeur de Bailly Romainvilliers.

+ Réponse aux questions des membres du CE concernant le projet de transfert des salariés du magasin de Longperrier vers l'établissement Carrefour Hyper de St Mard dans le cadre d'une location gérance en vue de la consultation

Tous les salariés (sauf la directrice) seront automatiquement transférés dans ce nouveau magasin vers la mi-Février 2018, s'agissant d'un transfert ils n'auront pas à signer d'avenant à leur contrat de travail.

Les élus CE s'inquiètent du réapprovisionnement de la station service qui se trouvera à 1km du magasin.

La direction indique que ce seront les salariés des caisses ou du Non Alimentaire qui effectueront cette tâche.

+ Réponse aux questions des membres du CE concernant le passage en Location Gérance du magasin de Paris Italie en vue de la consultation

Les élus CFDT déclarent que si ce magasin passe en location gérance c'est du à la mauvaise gestion, par la direction, de ce magasin qui a nommée des personnes incompétentes à sa tête et aujourd'hui ce sont les employés du magasin qui en paye le prix.

+ Consultation des membres du CE sur les inventaires du 2ème semestre 2017

La grande majorité des CHSCT n'a pas été consultés avant le CE les élus CFDT, CFTC, CGT et FO refusent la consultation.

La CFE/CGC ayant pris part à la consultation celle-ci est approuvée.

+ Information sur le projet de mise en place d'un nouveau site web locatif "E-logis"

Un site internet dédié au 1% logement mis à disposition des salariés afin de gérer leur dossier de demande de logement.

<https://e-logis.fr>

Ce site sera disponible d'ici la fin de l'année 2017.

+ A combien d'heures correspond une demi journée de repos

Les élus CFDT ont remarqués que sur PARM des employés se voient notifier une demi journée de repos alors qu'ils sont planifiés 6h voire 7h de travail.

+ Point sur la rémunération des dimanches 24 et 31 Décembre

Les employés percevront une majoration de 100% de leur salaire et récupéreront leur jour de repos.

Les élus demandent ce qu'il en est des employés à temps partiel, en particuliers les étudiants, auront-ils une récupération?

La direction répondra à cette question au prochain CE

+ Définition de la "journée" pour l'encadrement les dimanches 24 et 31

L'accord d'encadrement stipule que toute journée commencée pour un cadre équivaut à une journée de travail, comment la direction définit une demi journée de travail pour un cadre pour la rémunération des 24 et 31 Décembre?

La direction en convient et ne sait pas comment va s'appliquer la rémunération en demi journée ou en journée complète.

A 18h45 la séance est levée, 26 points sur 41 ont été traités une réunion complémentaire aura lieu le Mardi 14 Novembre à 11h.

Vos délégués CFDT



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>